



Université  
Sorbonne  
Paris Nord

# MASTER DROIT

PARCOURS **Droit social et  
relations sociales dans l'entreprise**

FORMATION EN  
**APPRENTISSAGE**

*Étudier*  
à **USPN**

[www.univ-paris13.fr/dsps](http://www.univ-paris13.fr/dsps) #USPN

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

**CAMPUS**   
**CONDORCET**  
PARIS-AUBERVILLIERS

**A S P C**  
Alliance Sorbonne  
Paris Cité

UFR **DSPS**

Droit,  
Sciences  
politiques  
et sociales

## OBJECTIFS

**Le parcours est à visée professionnelle. Ses objectifs sont de :**

- Compléter la formation des étudiants dans les matières indispensables à la formation de tout juriste en droit social ;
- Donner aux étudiants toutes les compétences théoriques et pratiques que requièrent les fonctions de juriste en droit social dans un contexte où les relations de travail doivent être maîtrisées ;
- Mettre les étudiants en situation de se présenter à certains concours et examens et de les réussir (école du barreau, inspection du travail...).

## COMPÉTENCES VISÉES

- **Aptitude à donner des consultations** en droit social en qualité d'avocat ou de juriste.
- **Aptitude à rédiger des actes et documents divers** en lien avec le droit social (contrat de travail, lettre de licenciement)
- **Aptitude à exposer clairement les problèmes** de droit et à les analyser
- **Aptitude à l'écoute et à la compréhension** des publics de salariés
- **Compétences en ressources humaines** (évaluation, recrutement, formation professionnelle, santé et sécurité au travail...)
- **Capacité à mener des négociations et à tenir des réunions**

## POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

- **Juristes en droit social dans un groupement de droit privé** (sociétés industrielles, civiles et commerciales, associations, banques, syndicats, entreprises à statut...)
- **Avocats spécialisés en droit social**
- **Inspecteurs du travail**

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**La formation est organisée en 4 semestres.** Le M1 est proposé en formation initial, le M2 est organisé en apprentissage, selon un rythme alterné 3 jours en entreprise et 2 jours à l'université.

**En M1 (semestres 1 et 2), la formation propose des UE fondamentales, des unités complémentaires et des UE d'enseignements.** Certains cours sont communs à ceux faisant partie du tronc commun de la mention. Les UE fondamentales de droit social sont composées de cours magistraux et de travaux dirigés. La présence aux TD est obligatoire (sauf cadre particulier).

**En M2 (semestre 3 et 4), la formation en apprentissage se déroule sur une année civile** (de mi-septembre à la même date de l'année suivante). La présence en entreprise ainsi qu'à l'ensemble des cours dispensés est obligatoire. La formation donne lieu à la rédaction d'un rapport d'apprentissage accompagné d'une soutenance orale.



# Programme



## Master 1<sup>ère</sup> année

### SEMESTRE 1

#### UE 1 Unité fondamentale 1 (9 ECTS)

Droit international privé 1  
Le contrat de travail

#### UE 2 Unité fondamentale 2 (6 ECTS)

Conventions et accords collectifs de travail

#### UE 3 Unité complémentaire 1 (6 ECTS)

Droit social international et européen  
Une matière au choix : Droit des assurances  
OU Droit du marché 1

#### UE 4 Unité complémentaire 2 (6 ECTS)

Procédure civile  
Une matière au choix : Droit de la santé  
OU Droit des sûretés

#### UE 5 Unité d'ouverture (3 ECTS)

Anglais juridique

### SEMESTRE 2

#### UE 6 Unité fondamentale 1 (9 ECTS)

Droit international privé 2  
La représentation du personnel

#### UE 7 Unité fondamentale 2 (6 ECTS)

Protection sociale

#### UE 8 Unité complémentaire 1 (6 ECTS)

Prévention et traitement des difficultés des entreprises  
Une matière au choix : Propriété intellectuelle  
OU Convention européenne des droits  
de l'homme et droit privé

#### UE 9 Unité complémentaire 2 (6 ECTS)

Procédure pénale  
Une matière au choix : Droit du marché 2  
OU Histoire de la justice

#### UE 10 Unité d'ouverture (3 ECTS)

Anglais de spécialité

#### UE Libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant



## Master 2<sup>ème</sup> année

### SEMESTRE 3

#### Unité 11 (3 ECTS)

Rupture du contrat de travail (3 ECTS)

#### Unité 12 (5 ECTS)

Licenciements économiques collectifs  
(aspects collectifs) (3 ECTS)  
Restructurations et statut collectif (2 ECTS)

#### Unité 13 (6 ECTS)

Santé et sécurité au travail (3 ECTS)  
Formation professionnelle (3 ECTS)

#### Unité 14 (6 ECTS)

Durée du travail (2 ECTS)  
Rémunération (2 ECTS)  
Gestion des ressources humaines I (2 ECTS)

#### Unité 15 (2 ECTS)

Anglais (2 ECTS)

#### Unité 16 (2 ECTS)

Bureautique (2 ECTS)

#### Unité 17 (6 ECTS)

Méthodologie et retour d'expérience (6 ECTS)

### SEMESTRE 4

#### Unité 18 (8 ECTS)

Négociation collective (droit et pratique) (4 ECTS)  
Gestion des ressources humaines II (2 ECTS)  
Pouvoir de l'employeur, droits et libertés  
des salariés (2 ECTS)

#### Unité 19 (6 ECTS)

Droit public au travail (2 ECTS)  
Droit syndical (2 ECTS)  
Mobilité internationale (2 ECTS)

#### Unité 20 (4 ECTS)

Contentieux social (2 ECTS)  
Nouvelles technologies et droit du travail (2 ECTS)

#### Unité 21 (5 ECTS)

Introduction à la sociologie des organisations (2 ECTS)  
Introduction à la psychodynamique  
et à la psychopathologie du travail (2 ECTS)  
Comptabilité (1 ECTS)

#### Unité 22 (2 ECTS)

Anglais (2 ECTS)

#### Unité 23 (5 ECTS)

Méthodologie et retour d'expérience (5 ECTS)

## CONDITIONS D'ADMISSION

**Admission en Master 1, Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise** (en vue de poursuite en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage) : peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en Droit ou Droit privé (Licence 3) ou d'une licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). **Attention : le choix du parcours en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage pour la poursuite de la formation doit être indiqué au moment de la candidature en M1. La sélection des candidatures est réalisée sur dossier.** Une commission de sélection, composée notamment des responsables du M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise et du Master 2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise au directeur de l'UFR qui les prononce.

### **Admission en Master 2, Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage :**

A l'issue de la première année de master Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise, l'inscription en deuxième année de master dans le parcours droit Social et RSE est de droit lorsque la validation du M1 Droit social et RSE a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation en M2.

Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master1) ou à dominante juridique, un diplôme d'école de commerce ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le(s) responsable(s) du Master 2, parcours Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage, qui propose(nt) les admissions directes en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage au directeur de l'UFR qui les prononce.

informations  
inscriptions

**Rendez-vous sur :**

<https://candidature.univ-paris13.fr/WebCieII2>

## CONTACTS ET ACCÈS

**Responsables de la formation : Nathalie FERRÉ et Magali ROUSSEL**

**Bureau H 210 - Tél : 01.49.40.44.10 - m2rse\_appr.dsps@univ-paris13.fr**

**Master 1 : Bureau H 207 - Tel : 01 49 40 32 92 - m1prive.dsps@univ-paris13**

**Relations entreprises (pour les stages) : Bureau J 202 / 01 49 40 39 98 / stages.dsps@univ-paris13.fr**

**UFR de Droit Sciences Politiques et Sociales**

**VENIR À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE VILLETANEUSE**

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

**Voiture, à partir de Paris :** Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis -

Stade de France), puis direction Villetaneuse Université

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.3412625999999364

**Transports en commun :**

**Depuis Paris :** Train ligne H – Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persant Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villetaneuse.

**Depuis la gare d'Epinay Villetaneuse :** prendre soit le T11 direction le Bourget, arrêt Villetaneuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université Paris 13.

**Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) :** prendre le T8, terminus Villetaneuse Université.